

Conseils à l'usage de tous

PRENDRE SOIN DES OBJETS ANCIENS

PRÉVENIR LES INCENDIES ET LES INONDATIONS

Le feu, les inondations peuvent détruire des objets anciens inestimables.

Attention ! Soyez vigilants !

Voici quelques conseils :

- Coupez l'électricité quand l'édifice est vide, sauf s'il est équipé d'une alarme.
- N'accumulez pas de matériaux facilement inflammables.
- Ne laissez pas d'objets anciens posés directement au sol, en particulier sous des canalisations.

Un objet vous semble très abimé ? Vous avez d'autres questions ?

Contactez la Conservation des Antiquités et Objets d'art des Yvelines :

Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines

01 61 37 36 35 | patrimoine.historique78@yvelines.fr

Agence IngénierY

Château de la Madeleine | Chemin Jean Racine | 78460 Chevreuse | Tél. 01 39 07 86 04

<https://ingeniery.online> | <mailto:ruralite@ingeniery.fr>

En savoir davantage

PRÉVENIR LES INCENDIES ET LES INONDATIONS

Dans tous les cas

- Si des objets sont impactés par un incendie ou une inondation, prévenez-nous rapidement après avoir appelé les pompiers.

En ce qui concerne les églises paroissiales

- Le maire est responsable de la sécurité dans l'église.
Le curé affectataire a le devoir d'informer la commune de tout risque potentiel.
- L'affectataire détient seul les clefs de l'église, à l'exception de celles permettant à la commune d'entretenir l'horloge municipale et d'accéder aux cloches pour les sonneries civiles. Mais il est opportun de confier un double des clefs à la commune en cas d'urgence.

Un objet vous semble très abimé ? Vous avez d'autres questions ?

Contactez la Conservation des Antiquités et Objets d'art des Yvelines :

Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines

01 61 37 36 35 | patrimoine.historique78@yvelines.fr

Agence IngénierY

Château de la Madeleine | Chemin Jean Racine | 78460 Chevreuse | Tél. 01 39 07 86 04
<https://ingenierY.online> | <mailto:mailtoruralite@ingenierY.fr>